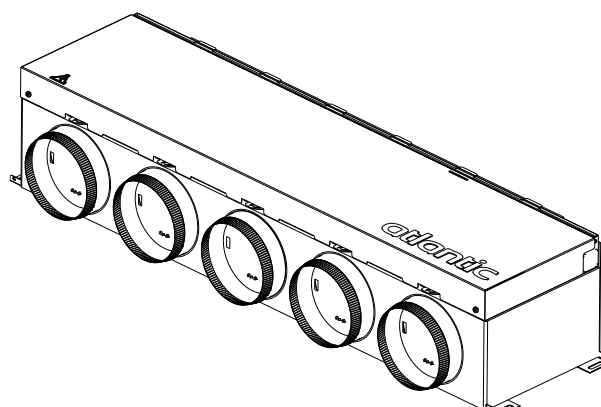


Notice d'utilisation

SOLUTION SHOGUN

SHOGUN ZC 160 S2 / S2 RT	<input checked="" type="checkbox"/>
SHOGUN ZC 160 S3 / S3 RT	<input checked="" type="checkbox"/>
SHOGUN ZC 160 S4 / S4 RT	<input checked="" type="checkbox"/>
SHOGUN ZC 200 S4 / S4 RT	<input checked="" type="checkbox"/>
SHOGUN ZC 200 S5 / S5 RT	<input checked="" type="checkbox"/>
SHOGUN ZC 160 S5 / S5 RT	<input checked="" type="checkbox"/>



SOMMAIRE

1. CONSIGNES DE SÉCURITÉ	4
2. QU'EST-CE QUE SHOGUN ?	5
2.1. Le système SHOGUN	5
2.2. Exemple d'adressage pour un SHOGUN, 4 zones	5
3. SONDE D'AMBIANCE PRINCIPALE	6
3.1. Modes de réglage	7
3.1.1. Modes Chauffage, Rafraîchissement, Déshumidification, Automatique, Arrêt	7
3.1.2. Fonctionnement du mode AUTO	8
3.1.3. Modes secondaires	9
3.2. Gestion de l'absence	10
3.2.1. Programmation d'une absence	10
3.2.2. Consigne d'absence	10
3.2.3. Suppression ou modification d'une absence programmée	11
3.2.4. Suppression d'une absence en cours	11
3.3. Paramétrage des consignes économique, confort et manuel	11
3.4. Programmation hebdomadaire	12
3.4.1. Édition une programmation hebdomadaire	14
3.4.2. Copie d'une programmation hebdomadaire	14
3.4.3. Nouveau nom pour une programmation hebdomadaire	15
3.4.4. Attribution d'une programmation sur une ou toutes les zones	15
3.5. Menu «Informations»	15
3.6. Paramétrages	16
3.6.1. Date et heure	16
3.6.2. Nom des zones	16
3.6.3. Étalonnage de la température	17
3.6.4. Limitation de la consigne de température en mode manuel	17
3.6.5. Verrouillage des sondes d'ambiances	18
3.6.6. Choix de la langue	18
4. SONDE D'AMBIANCE SIMPLIFIÉE	19
4.1. Mode veille	19
4.2. Changement du mode de fonctionnement	19
4.3. Modification de la consigne	20
4.3.1. Mode manuel	20
4.3.2. Mode programmation horaire	20
5. NETTOYAGE ET ENTRETIEN	21
6. LOCALISATION DES ZONES	22
7. GARANTIE	23

1. CONSIGNES DE SÉCURITÉ

L'installateur a paramétré l'installation, ne pas modifier les paramétrages sans son accord. En cas de doute, ne pas hésiter à le contacter.

DANGER

Ne pas essayer d'installer ou de réparer cet appareil par vous-même.

Cet appareil ne contient aucune pièce accessible ou réparable par l'utilisateur.

Toujours faire appel à du personnel technique agréé pour les interventions techniques.

Lors de déménagements, consulter le personnel technique agréé pour le débranchement et le transfert de l'unité.

Ne pas introduire doigts ou objets dans l'orifice de sortie ou les grilles d'air entrant.

Ne pas mettre répétitivement l'appareil sous tension puis hors tension en coupant le disjoncteur.

En cas de dysfonctionnement (odeur de brûlé, etc.), arrêter immédiatement la machine, couper le disjoncteur puis prendre contact avec du personnel technique agréé.

L'installation doit toujours être reliée à la Terre et être équipée d'un disjoncteur de protection.

Les appareils ne sont pas antidéflagrants. Ne jamais les installer dans un lieu où ils pourraient être exposés à une atmosphère explosible.

AVERTISSEMENT

Ne pas diriger le soufflage de l'air vers des cheminées ou des appareils de chauffage.

Ne pas suspendre un objet à l'appareil, ne pas placer d'objets, vases ou récipients contenant de l'eau dessus.

Ne pas exposer l'appareil au contact direct de l'eau ou le toucher avec les mains mouillées.

Ne pas toucher les commutateurs avec des objets coupants.

Débrancher l'alimentation électrique quand l'appareil est inutilisé de manière prolongée.

Toujours couper le disjoncteur électrique lors du nettoyage de l'appareil ou du changement du filtre à air. Couper le courant n'est pas suffisant pour se protéger d'éventuels chocs électriques.

Les vannes de connexion chauffent lors du chauffage : les manipuler avec précaution.

Pour redémarrer l'unité extérieure après une longue période d'arrêt, mettre sous tension l'unité (appareil arrêté) au moins 12 heures avant de la redémarrer.

Ne pas boire l'eau des condensats, ou l'utiliser pour des animaux ou plantes.

Ne pas bloquer ou couvrir la grille d'air entrant et l'orifice de sortie.

Vérifier que tout équipement électronique se trouve à au moins un mètre de distance des appareils.

Éviter d'installer l'appareil à proximité d'une cheminée ou de tout autre appareil de chauffage.

Installer les appareils hors de portée des enfants.

La pièce où l'appareil fonctionne doit être correctement ventilée (respectez la réglementation en vigueur) afin d'éviter tout manque d'oxygène en cas de fuite de gaz réfrigérant.

2. QU'EST-CE QUE SHOGUN ?

2.1. La solution SHOGUN

La configuration du SHOGUN fait de lui le système le plus adapté pour rafraîchir ☀️ ou chauffer ❄️ l'ensemble des pièces d'une maison individuelle ou d'un local professionnel dans lesquelles le confort et l'esthétisme sont recherchés.

Le plénum SHOGUN est un produit s'adaptant sur plusieurs modèles de gainables. Les gainables sont des appareils qui se dissimulent dans les faux plafonds ou les combles ; seuls les diffuseurs ou les bouches de soufflage sont apparents. Le SHOGUN favorise une desserte efficace de la fraîcheur ☀️ et/ou de la chaleur ❄️ dans les différentes pièces de la maison grâce à plusieurs sorties d'air.

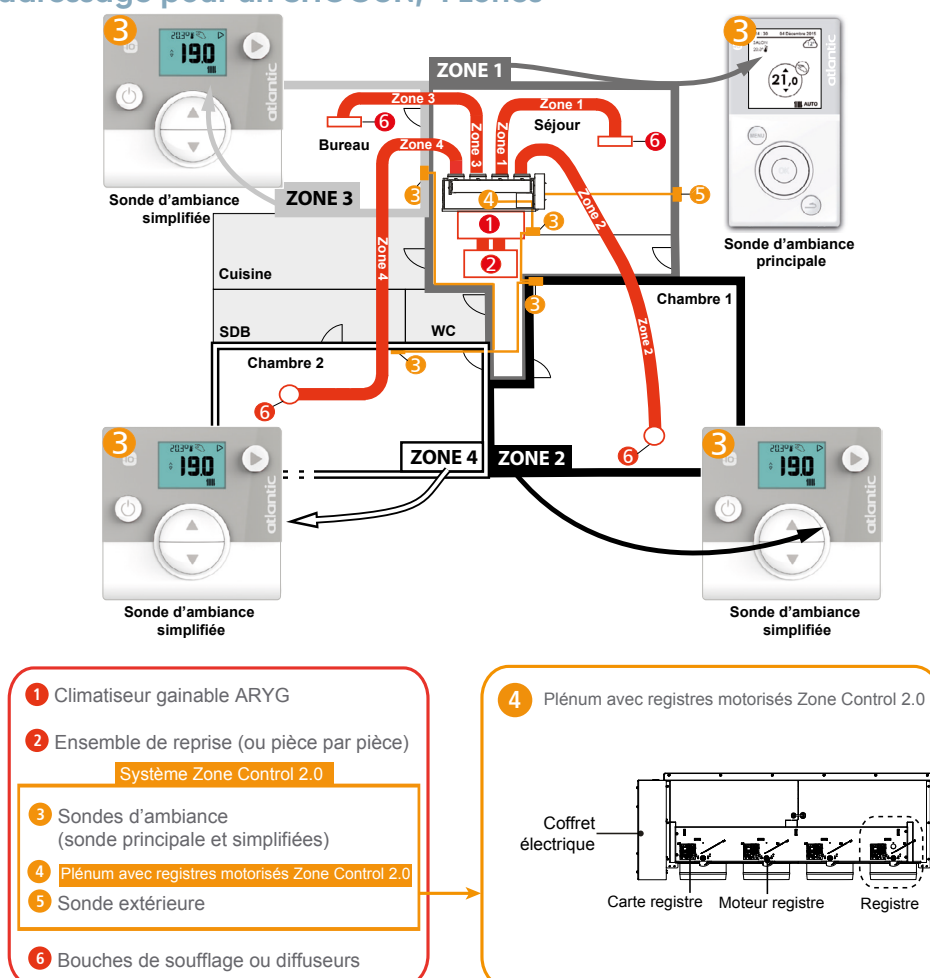
La sonde d'ambiance permet un ajustement encore plus pratique et au degré près de la température désirée dans la pièce. La température des pièces est mesurée grâce au capteur disposé dans les sondes d'ambiance.

Ce système vous permet :






- Une diffusion harmonieuse et précise de la fraîcheur ☀️ ou de la chaleur ❄️ dans l'ensemble des pièces de votre logement ou de vos bureaux.
- Un système invisible et silencieux.
- Une grande qualité d'air grâce aux filtres positionnés à la reprise du gainable.
- Des économies sur votre facture de chauffage grâce à la précision des capteurs de la sonde principale, sondes simplifiées et à la sonde de température extérieure.
- Une finesse de régulation optimale et en adéquation avec la technologie Inverter.

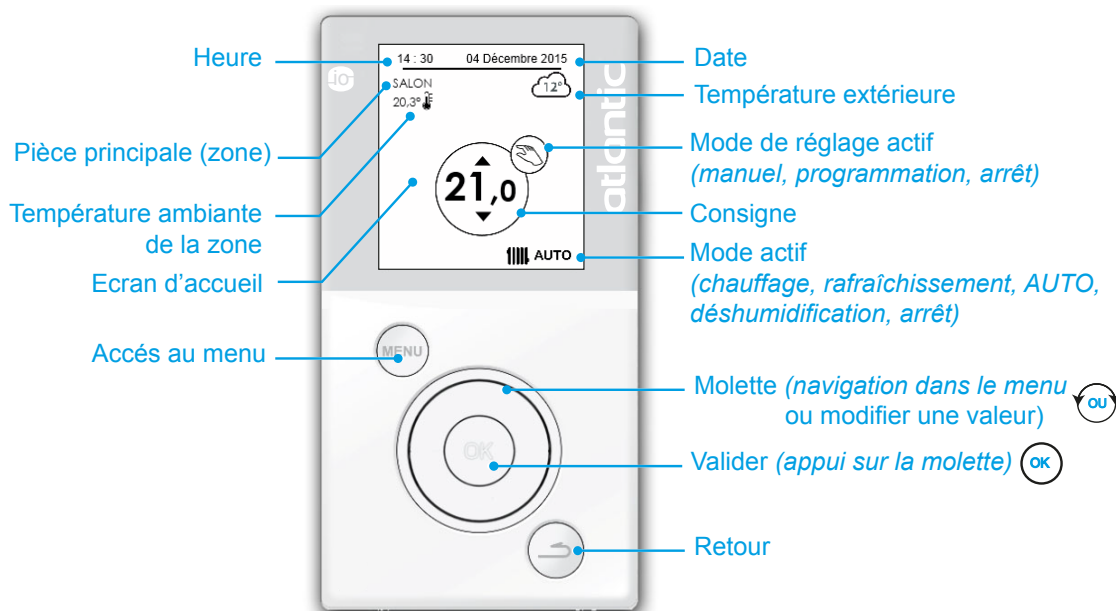
☀️ Uniquement sur les modèles réversibles.

2.2. Exemple d'adressage pour un SHOGUN, 4 zones



3. SONDE D'AMBIANCE PRINCIPALE

- La **sonde d'ambiance principale** est celle qui correspond à la zone 1. Les autres sondes des zones 2, 3, ... sont des sondes d'ambiances **simplifiées**.
- La sonde principale est placée en accord avec l'installateur et selon vos souhaits.
- Les sondes communiquent par liaison radio. Lors de l'échange d'informations entre les sondes, veuillez patienter quelques secondes pour que les données soient prises en compte.
- Votre installateur doit affecter à chaque zone ou pièce (donc à chaque sonde) un numéro de zone (adresse).
- La sonde principale vous permet de choisir le mode de fonctionnement principal : Chauffage , Rafraîchissement , Déshumidification  et Automatique **AUTO** (dans toutes les pièces). Elle autorise également le passage en mode vacances  et en mode arrêt  pour toutes les pièces. Vérifiez que l'installateur ait paramétré la zone 1 à votre convenance.
- Nous vous recommandons de renseigner le tableau de localisation page 22, pour ne pas oublier quelle pièce correspond à quelle zone et leur programmation hebdomadaire.
- L'adressage des zones est paramétré par votre installateur sur chaque sonde. Veuillez contacter votre installateur pour toute modification de l'adressage des zones, si par exemple vous voulez que la sonde principale soit localisée dans une autre pièce. Chaque sonde est munie d'une sonde de température intégrée pour mesurer la température ambiante dans chaque pièce.

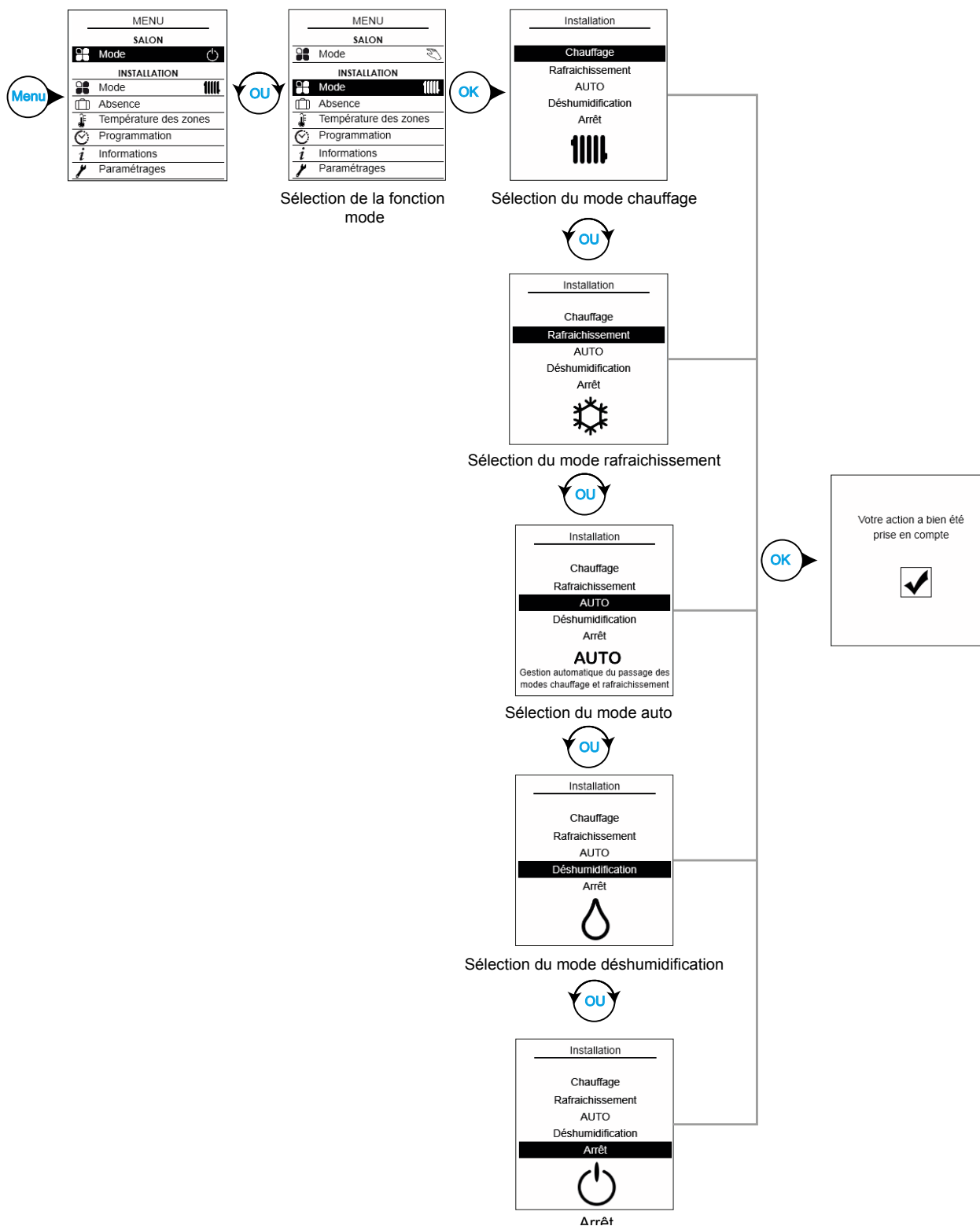


3.1. Modes de réglage


3.1.1. Modes Chauffage, Rafraîchissement, Déshumidification, Automatique, Arrêt

Le choix de ces modes concerne toutes les sondes d'ambiance (toutes les zones) et il ne peut être choisi qu'à partir de la sonde principale (zone 1).




Vous ne pouvez pas choisir deux modes principaux. C'est à dire que votre installation ne peut pas fonctionner en mode Chauffage  et en mode Rafraîchissement  au même instant.







3.1.2. Fonctionnement du mode AUTO

Le mode AUTO consiste à passer automatiquement en mode Chauffage , Rafraîchissement , ou Arrêt , en fonction de la température de l'air extérieur et des températures ambiantes.

Réglage usine :

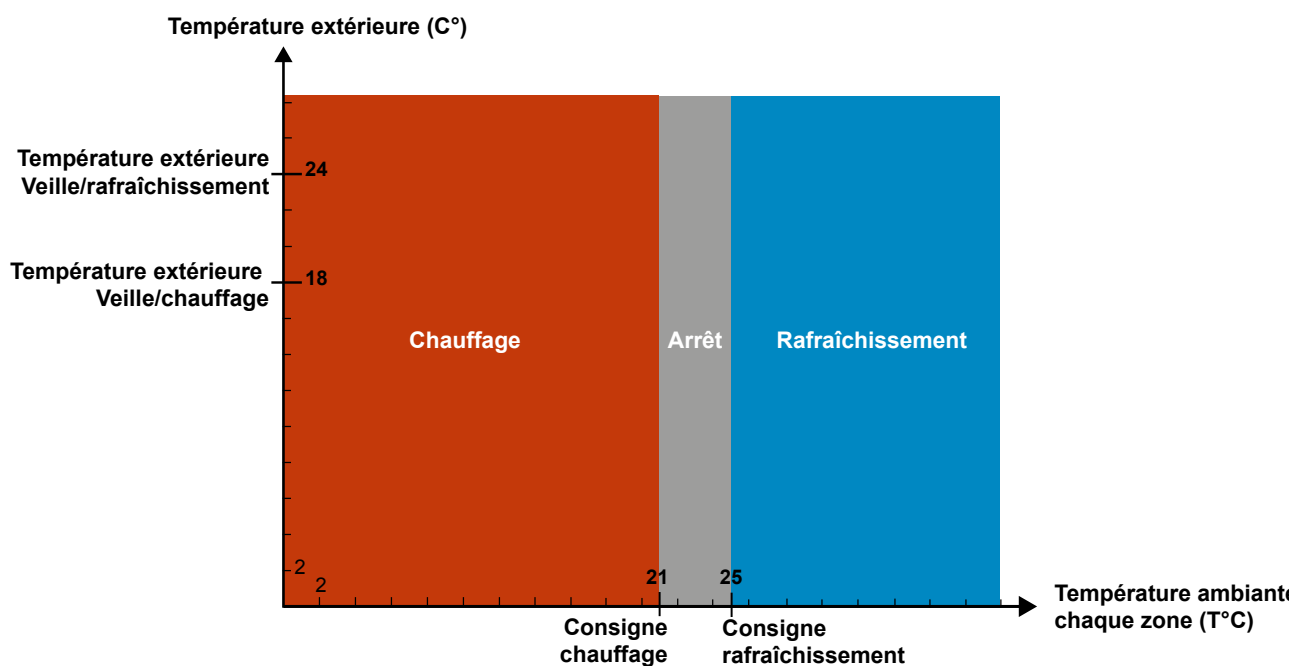
Par défaut le système choisit le chauffage  en priorité sur le rafraîchissement . Le chauffage  est activé si sur une des zones, la température de consigne (programmation confort ou manuel) est supérieure à la température ambiante.

En revanche, le rafraîchissement  est activé si la température de consigne (programmation confort ou manuel) sur une des zones est inférieure à la température ambiante et qu'aucune autre zone n'est en demande de chauffage .

Dans le cas où la température ambiante est comprise entre la consigne de chauffage  et la consigne de rafraîchissement  le système se met à l'arrêt. Le système considère les consignes Manuel ou Programmation Confort en fonction du mode choisi sur les différentes zones.

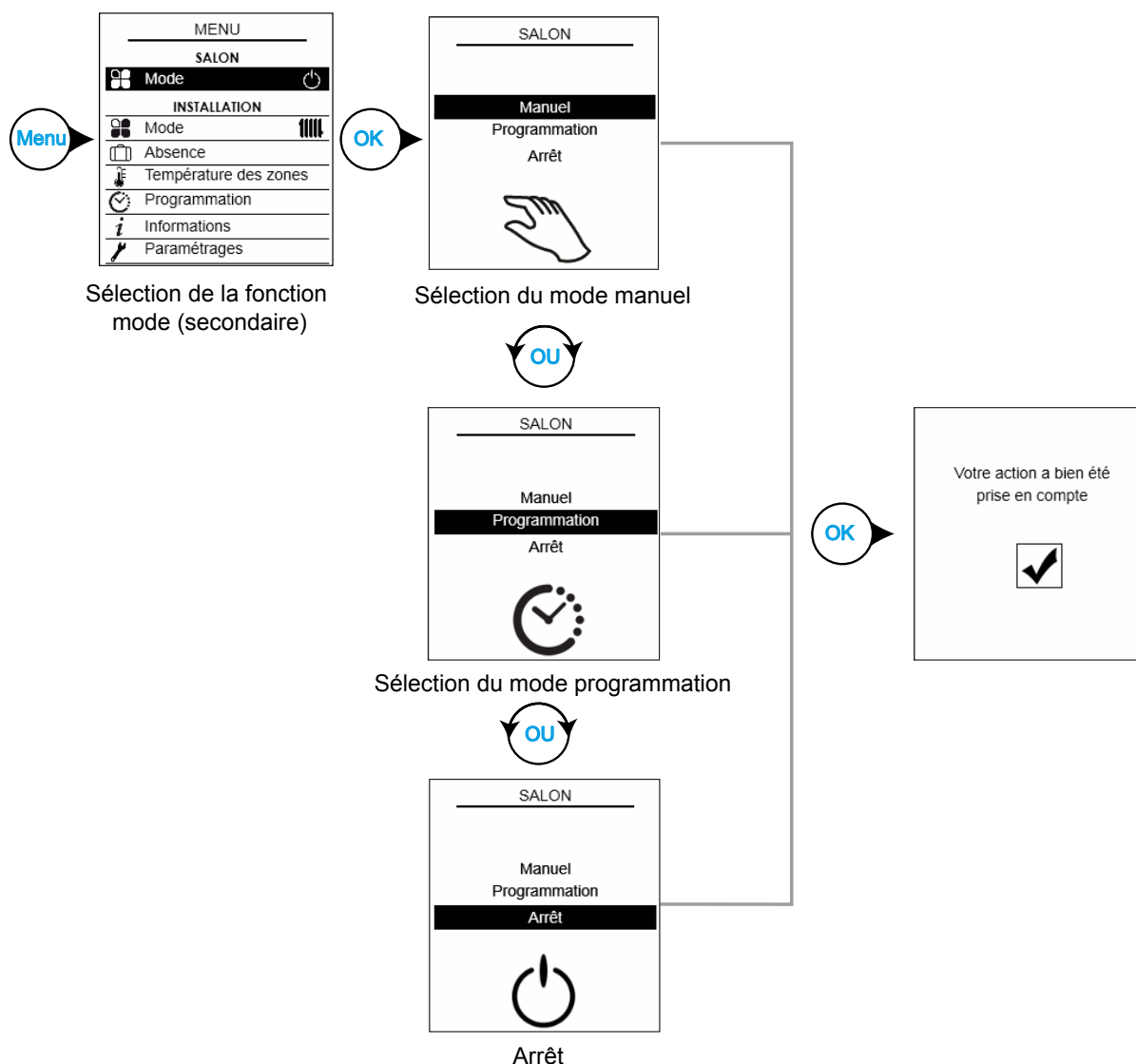
Paramètres	Explications
Consigne chauffage confort toutes zones (voir paragraphe 3.5)	Permet de régler la consigne de chauffage (manuel et programmation confort)
Consigne chauffage manuel toutes zones (voir paragraphe 3.5)	
Consigne rafraîchissement confort toutes zones (voir paragraphe 3.5)	Permet de régler la consigne de rafraîchissement (manuel et programmation confort)
Consigne rafraîchissement manuel toutes zones (voir paragraphe 3.5)	




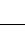
Exemple de fonctionnement du mode AUTO (réglage usine)






3.1.3. Modes secondaires

Chaque mode principal possède des modes secondaires spécifiques pour chaque zone. Ces modes sont accessibles sur toutes les sondes.



Modes secondaires	Description du mode
Manuel	Température de consigne manuel.
Programmation hebdomadaire	Passage entre la consigne de la température de confort et la consigne de la température économique (Eco.) selon la programmation hebdomadaire. La programmation hebdomadaire est le mode par défaut de toutes les zones lors d'un changement du mode principal (Chauffage  , Rafraîchissement  , Déshumidification  , arrêt ).*
Arrêt	Consigne de la température d'absence.

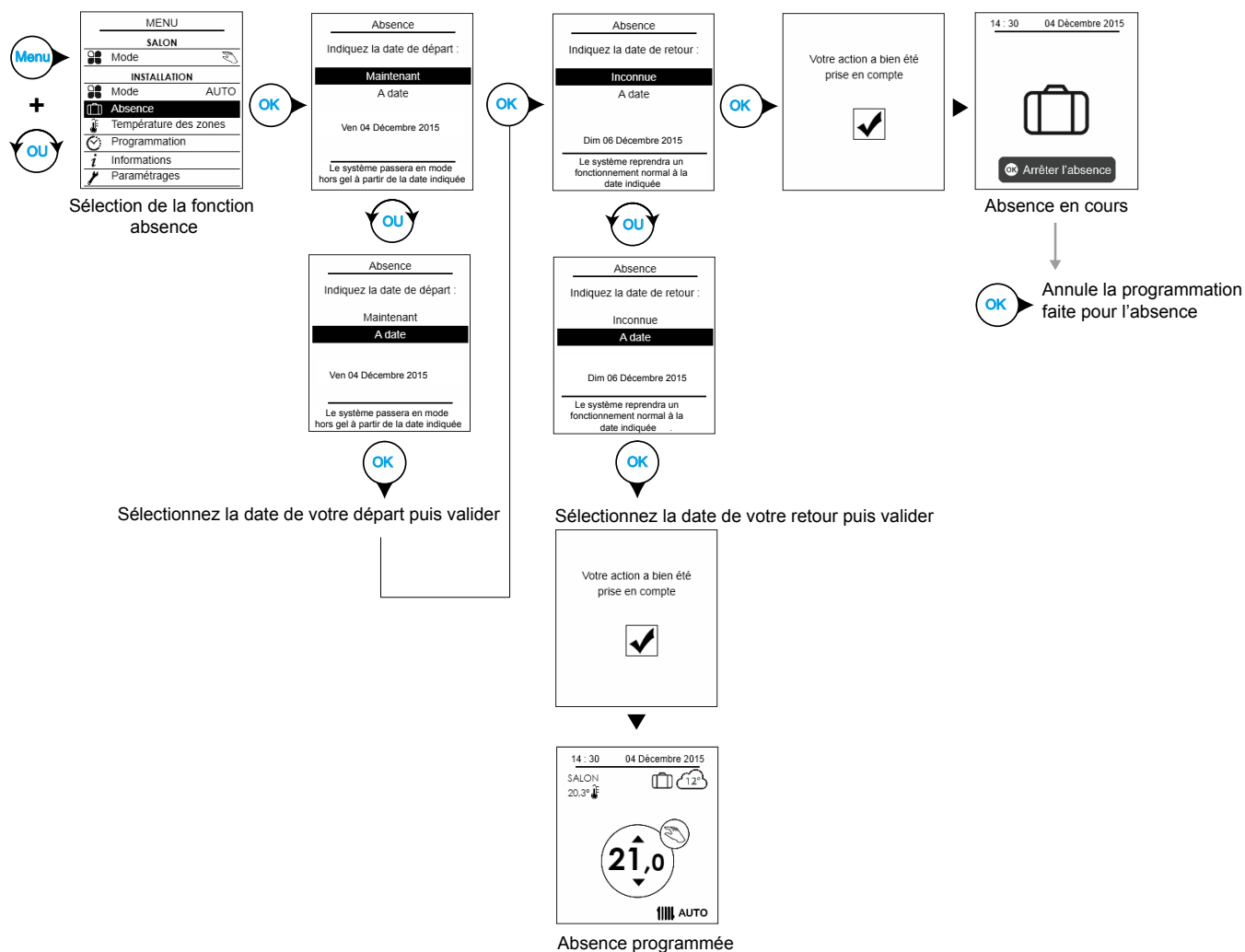
Les consignes de la température de confort et de la température économique ne sont actives que lorsque la programmation hebdomadaire est utilisée (affichage de l'horloge .

Les consignes manuelles (chaud et froid) ne sont actives que lorsque le mode chauffage  ou le mode rafraîchissement  sont affichés sans l'horloge .

* La sonde d'ambiance indique un arrêt jusqu'à ce que le changement soit pris en compte.

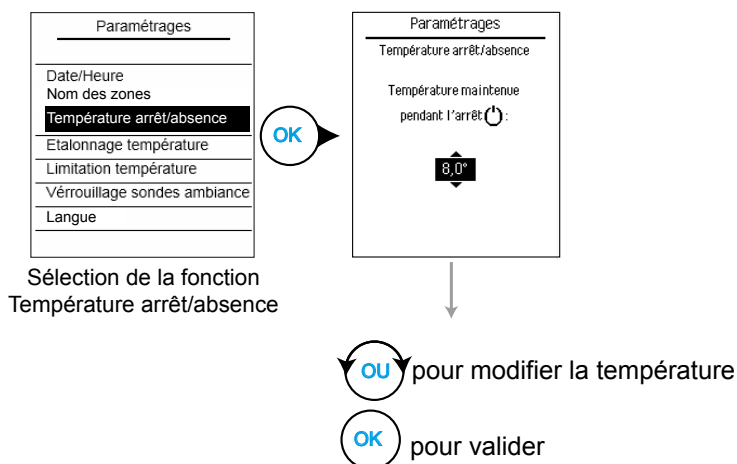
3.2. Gestion de l'absence

3.2.1. Programmation d'une absence

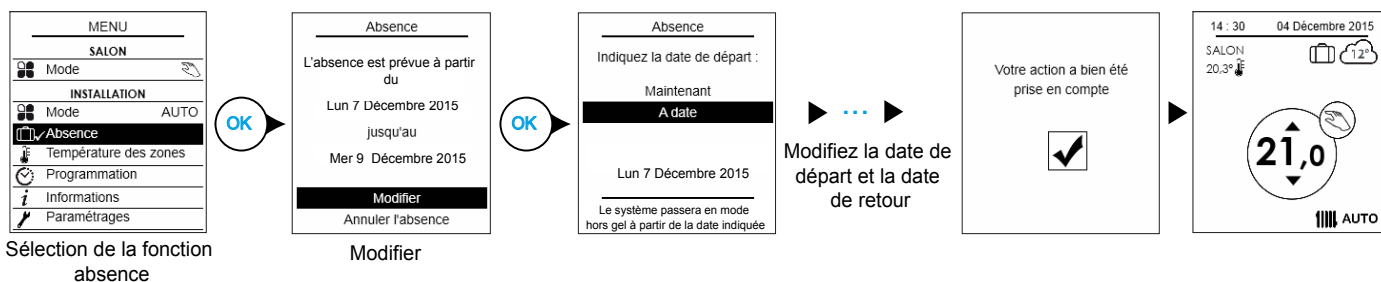


Note : Le mode absence est effectif à 23h59 le jour de départ défini jusqu'à 00h01 le jour d'arrivée défini.

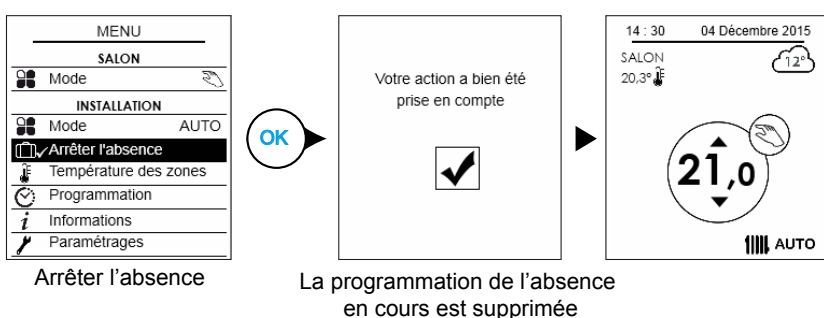
3.2.2. Consigne d'absence



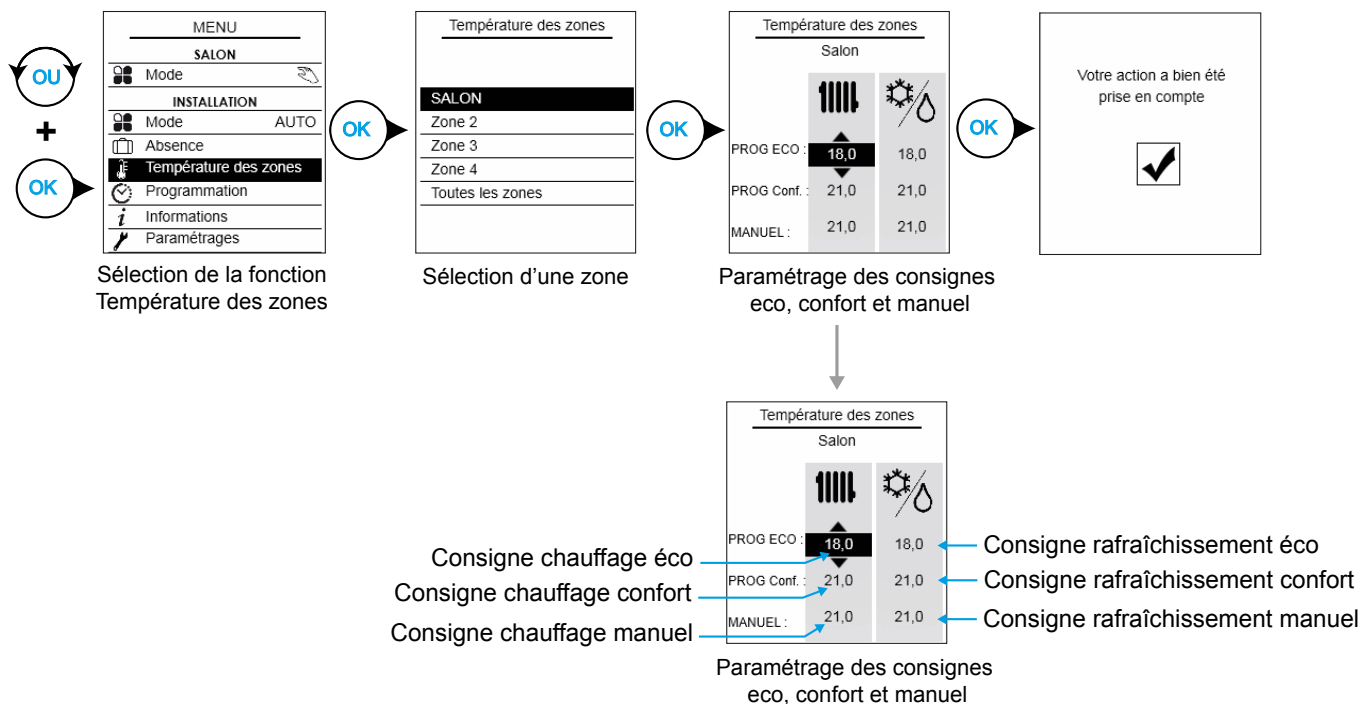
3.2.3. Suppression ou modification d'une absence programmée



3.2.4. Suppression d'une absence en cours



3.3. Paramétrage des consignes économique, confort et manuel



- pour valider et passer sur le champ suivant
- pour modifier la température

3.4. Programmation hebdomadaire

La programmation hebdomadaire permet de réduire ou d'augmenter les températures de consigne (en mode Eco. ou en mode confort) pendant les périodes de présence ou d'absence. Votre installateur doit définir avec vous la programmation qui vous convient, applicable en mode Chauffage ou Rafraîchissement dans chaque pièce/zone.

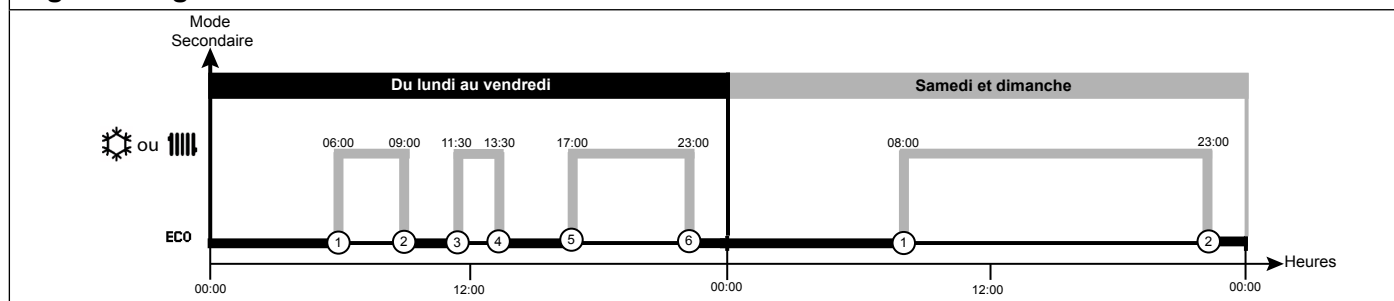
4 programmations hebdomadaires sont pré-enregistrées dans le système pour faciliter la mise en service. Ces programmations sont modifiables pour s'adapter à vos besoins. Chaque pièce peut avoir sa propre programmation hebdomadaire (4 programmations maximum).

Si plusieurs zones obéissent à la même programmation, la modifier dans une zone revient à la modifier dans toutes les zones obéissant à la même programmation.

Exemple:

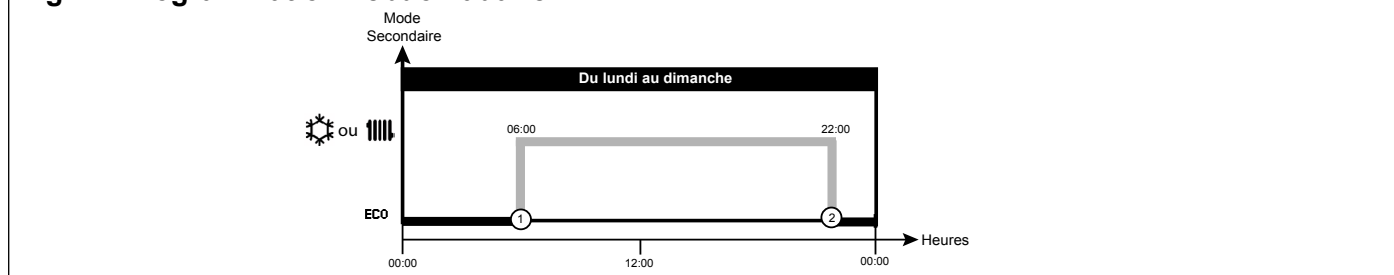
Programmation hebdomadaire 1	
N° des phases	Heures
Du lundi au vendredi	
①	06:00
	09:00
②	11:30
③	13:30
④	17:00
⑤	23:00
⑥ Samedi et dimanche	
①	08:00
②	23:00

Fig. 1 - Programmation hebdomadaire 1



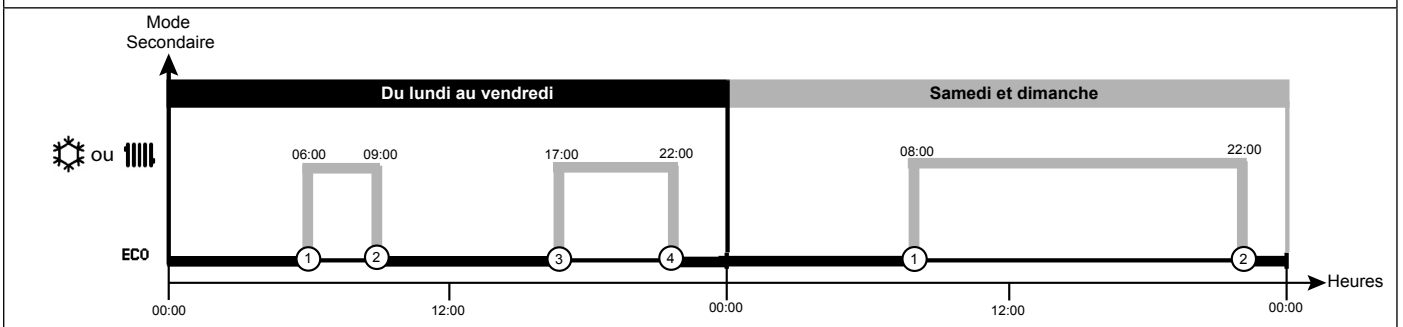
Programmation hebdomadaire 2	
N° des phases	Heures
Du lundi au dimanche	
①	06:00
②	22:00

Fig. 2 - Programmation hebdomadaire 2



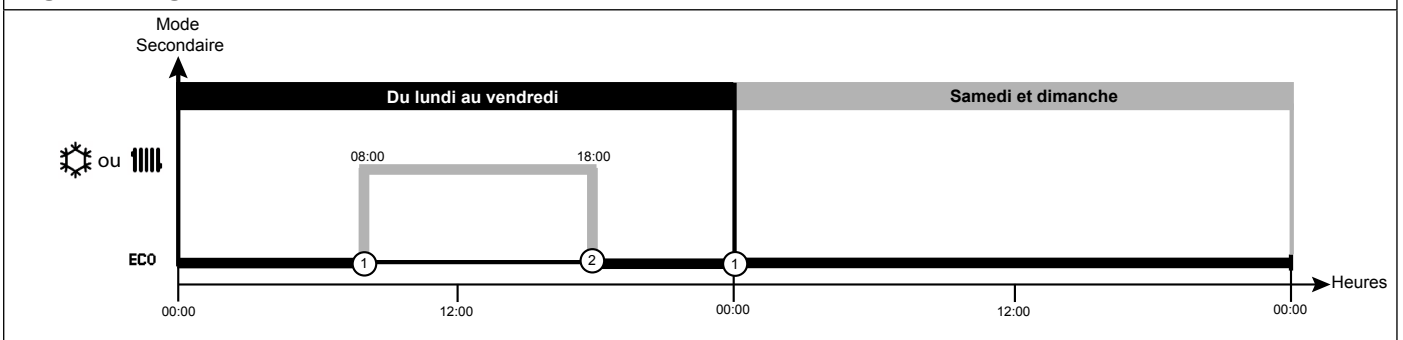
Programmation hebdomadaire 3	
N° des phases	Heures
Du lundi au vendredi	
①	06:00
②	09:00
③	17:00
④	22:00
Samedi et dimanche	
①	08:00
②	22:00

Fig. 3 - Programmation hebdomadaire 3

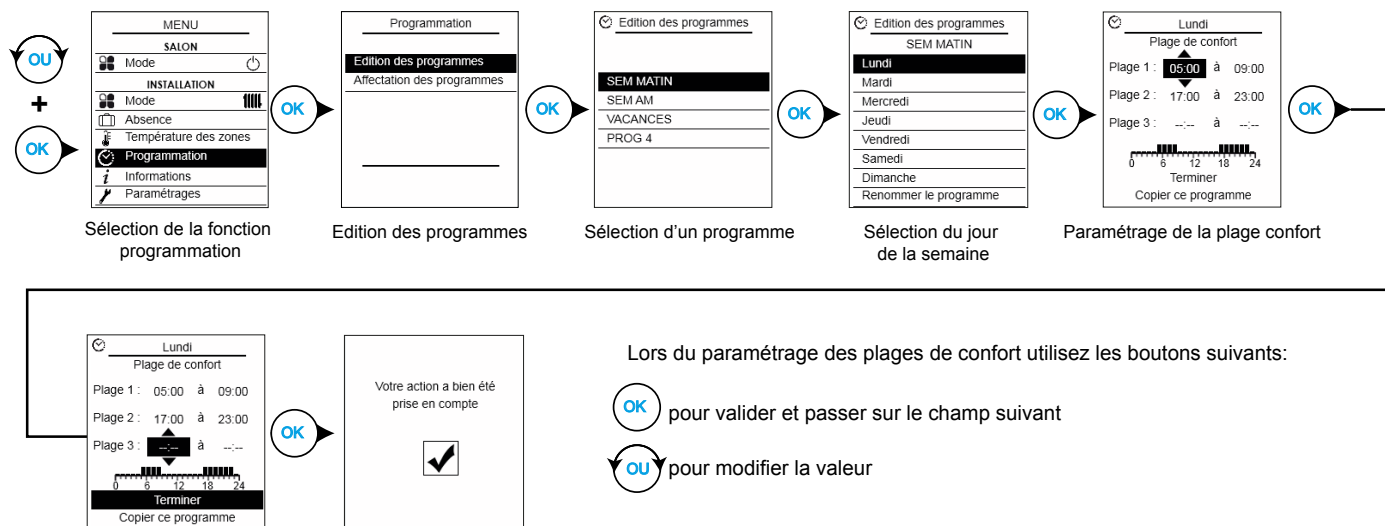


Programmation hebdomadaire 4	
N° des phases	Heures
Du lundi au vendredi	
①	08:00
②	18:00
Samedi et dimanche	
①	00:00

Fig. 4 - Programmation hebdomadaire 4

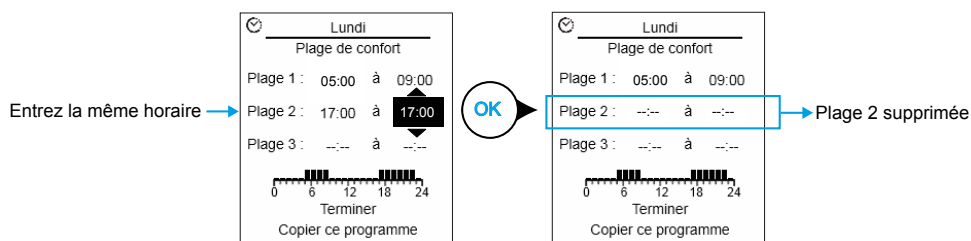


3.4.1. Édition une programmation hebdomadaire

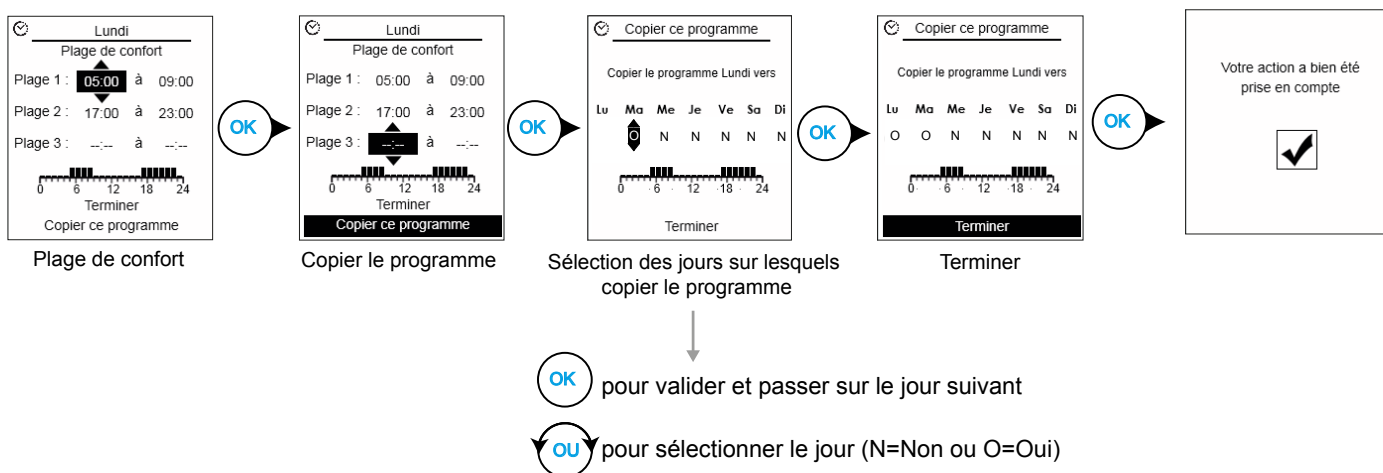


Supprimer une plage de confort

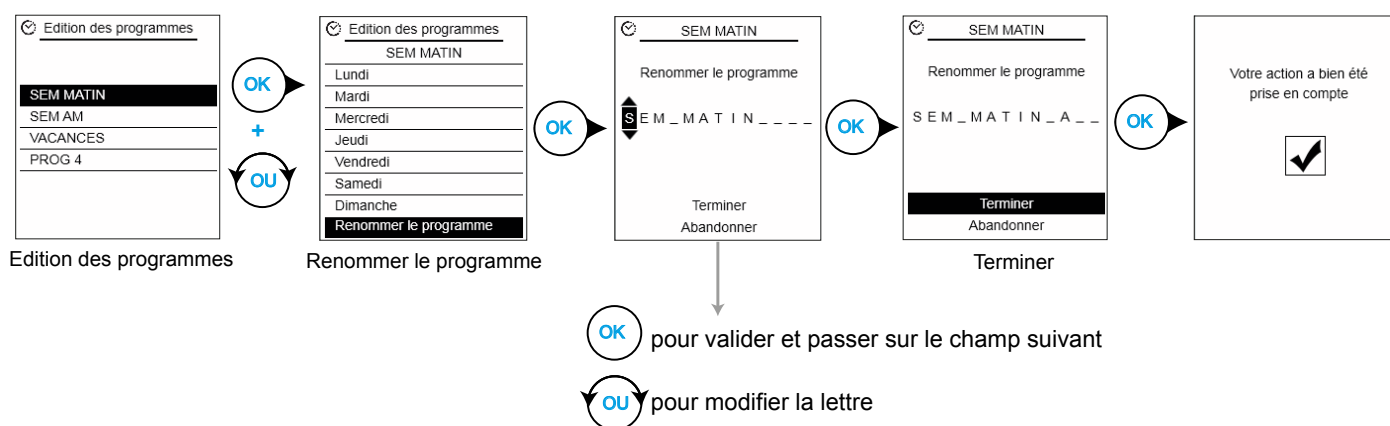
Exemple : suppression de la plage 2



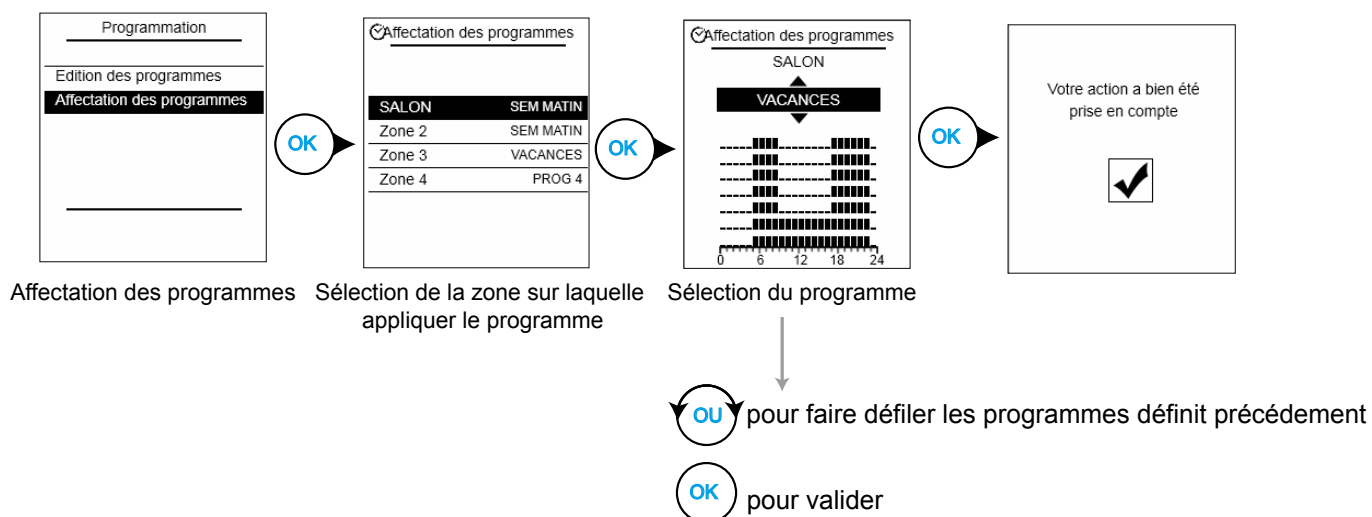
3.4.2. Copie d'une programmation hebdomadaire



3.4.3. Nouveau nom pour une programmation hebdomadaire



3.4.4. Attribution d'une programmation sur une ou toutes les zones



Note : cette fonction vous permet aussi de visualiser tous les programmes déjà affectés aux zones.

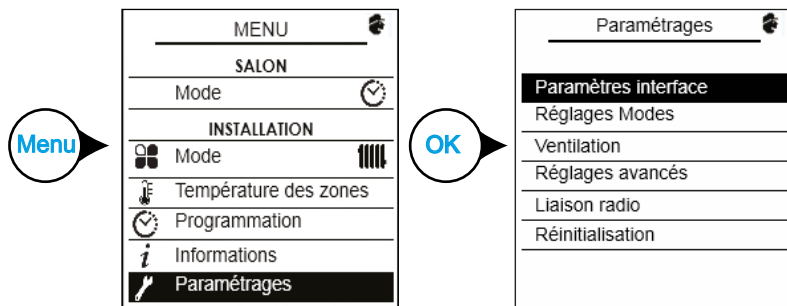
3.5. Menu «Informations»

Ce menu vous informe :

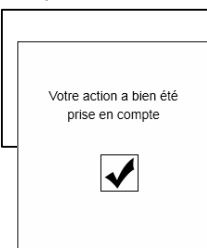
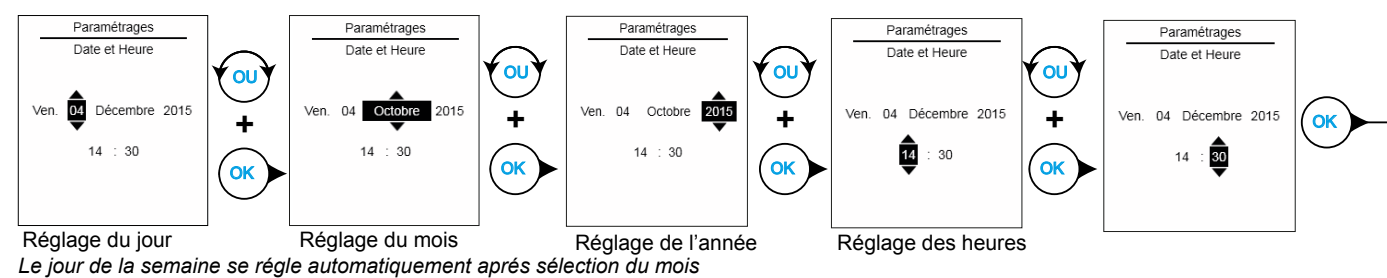
- des performances de votre système (performance instantanée et cumulée d'énergie gratuite),
- de la température ambiante des zones,
- de la température extérieure minimum et maximum enregistrée,
- des coordonnées de votre installateur,
- de l'échéance d'entretien de votre installation.

Le code erreur 24.1 sur l'écran d'accueil de la sonde d'ambiance principale vous indique qu'il faut remplacer le filtre.

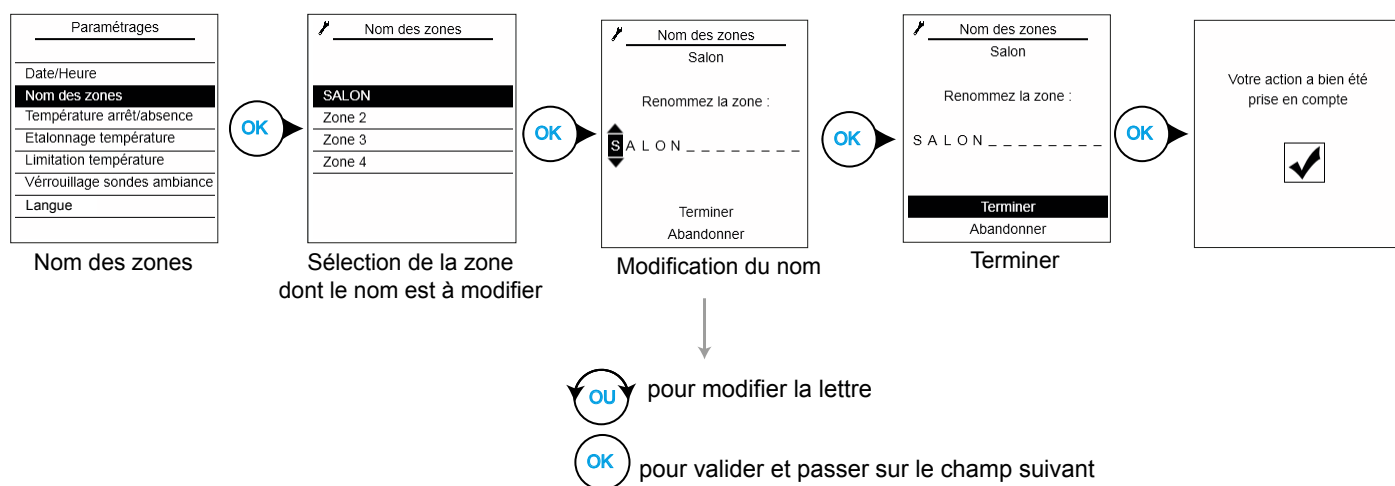
3.6. Paramétrages



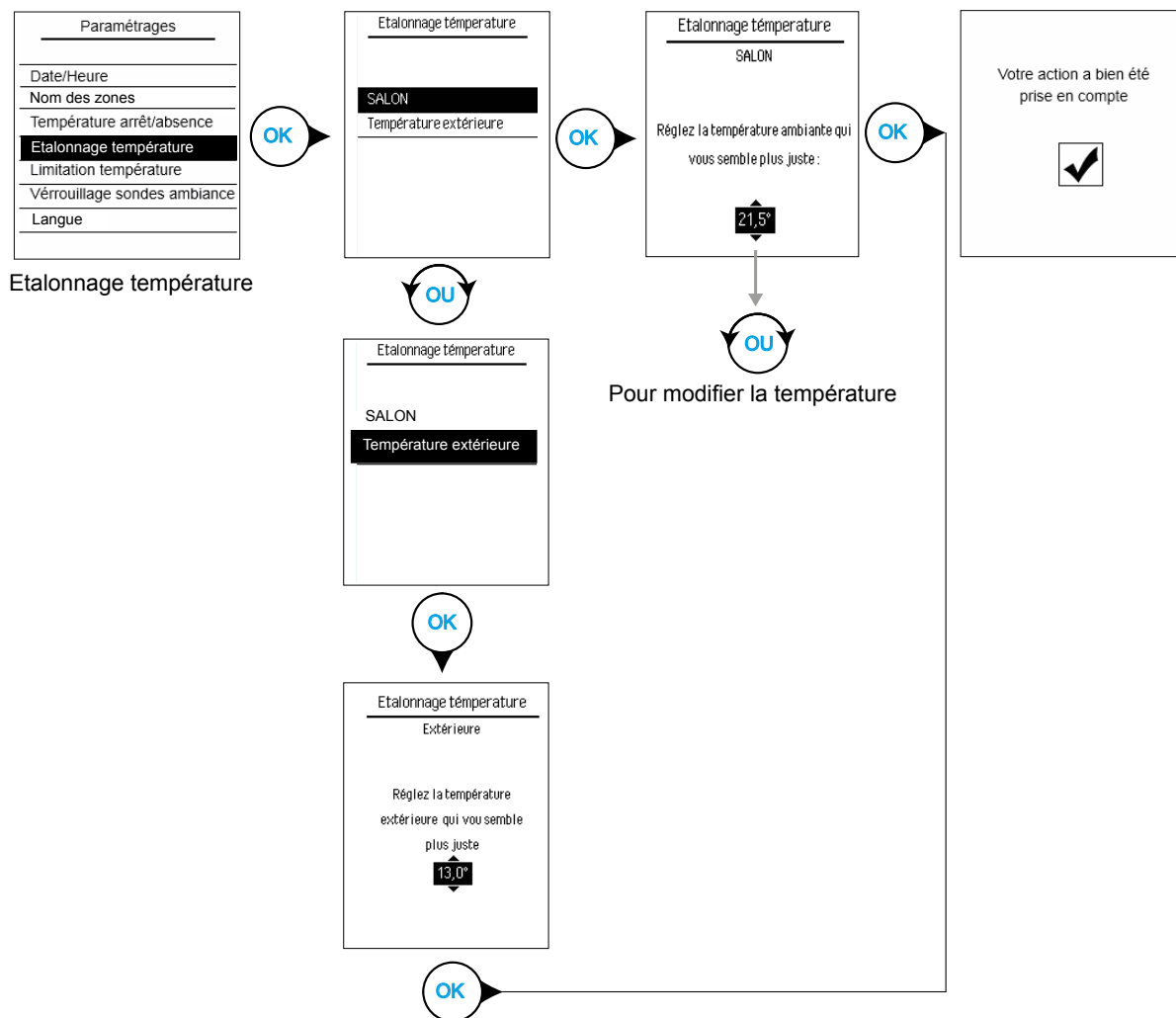
3.6.1. Date et heure



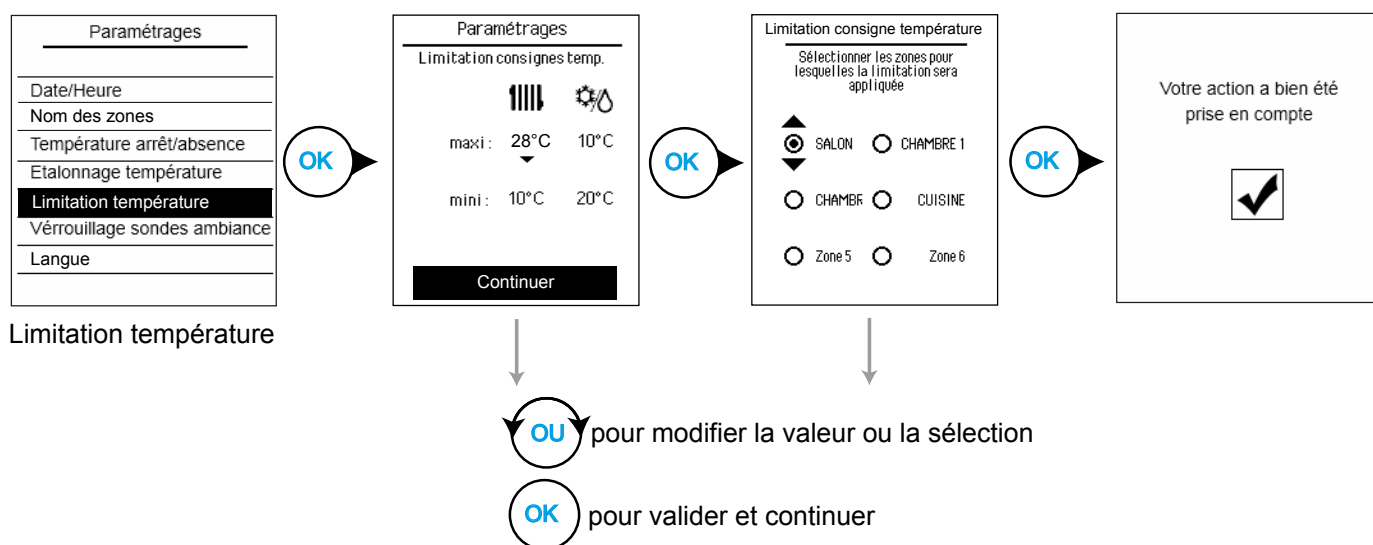
3.6.2. Nom des zones



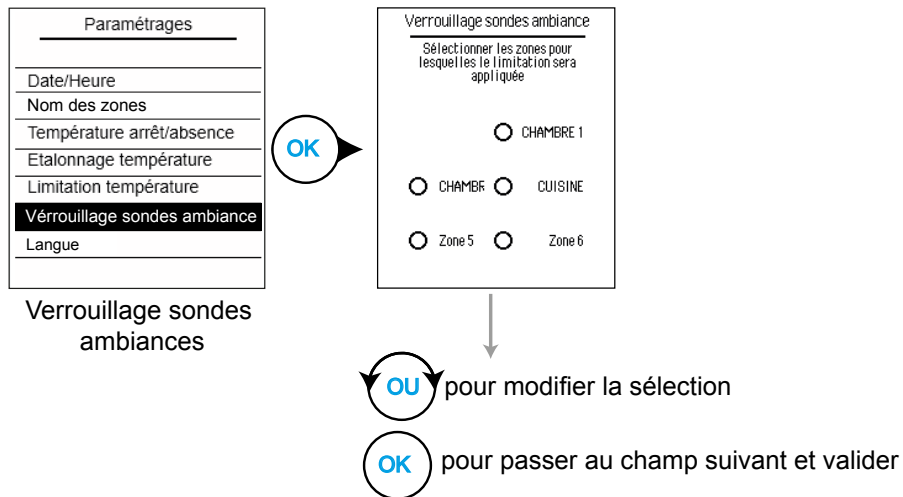
3.6.3. Étalonnage de la température



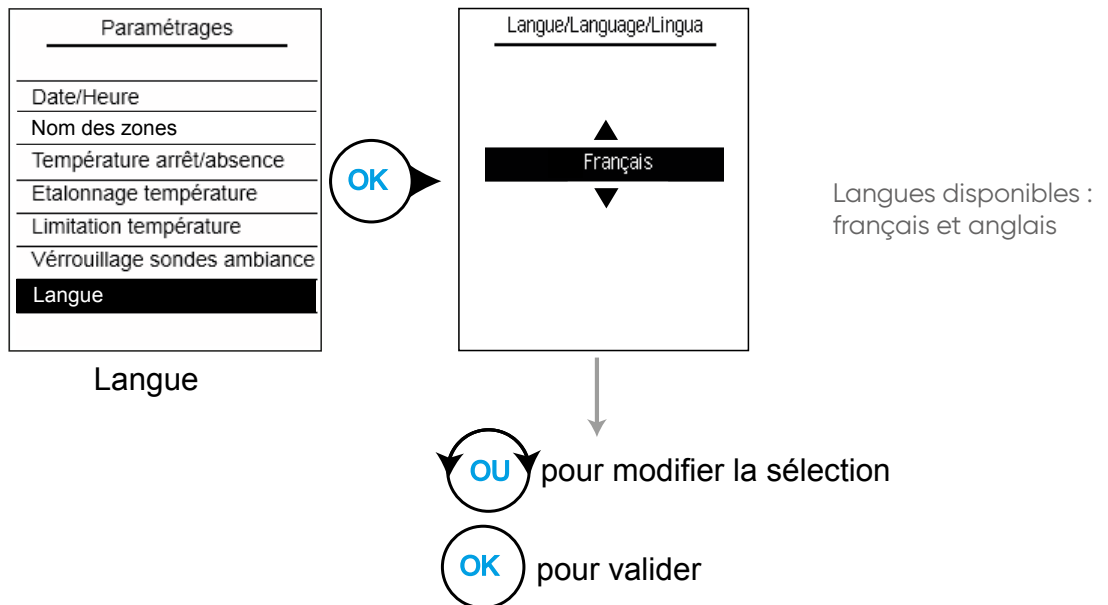
3.6.4. Limitation de la consigne de température en mode manuel



3.6.5. Verrouillage des sondes d'ambiances



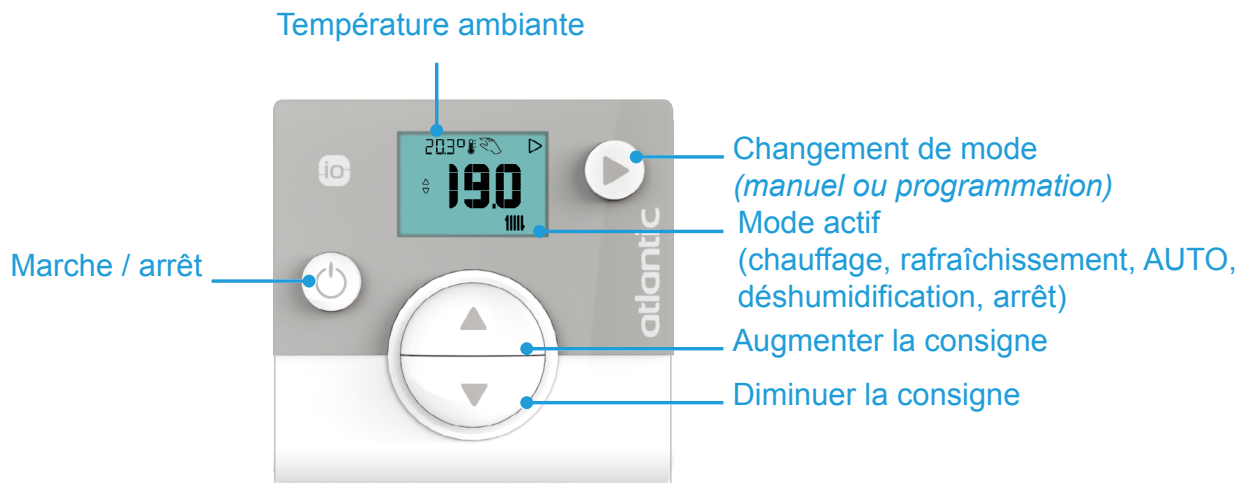
3.6.6. Choix de la langue



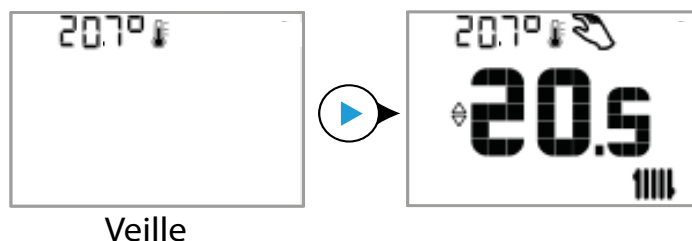
4. SONDE D'AMBIANCE SIMPLIFIÉE

Les sondes d'ambiance simplifiées, affectées à **une seule zone**, permettent de paramétrer :

- la température de consigne en mode manuel,
- le mode de fonctionnement secondaire de la pièce.

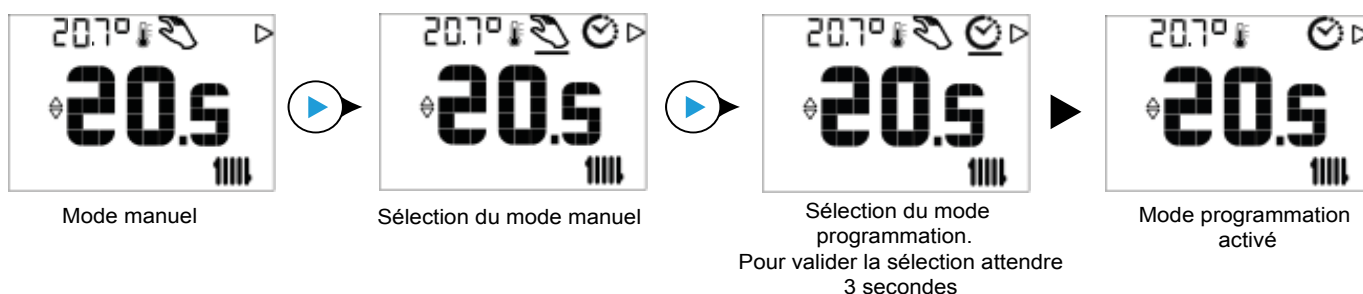


4.1. Mode veille



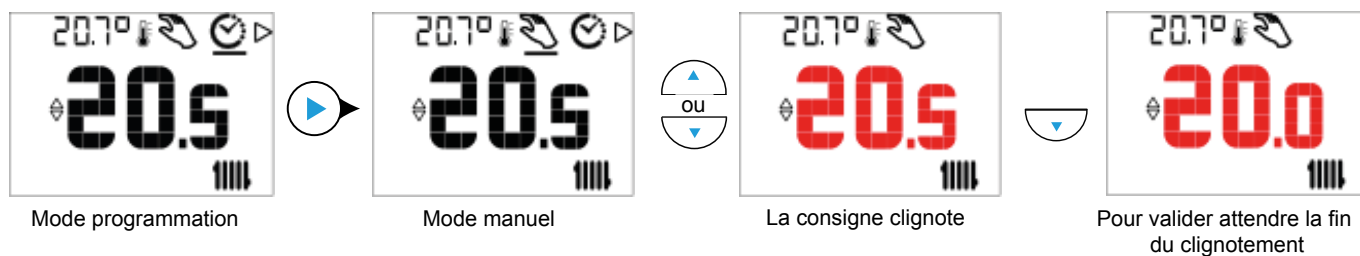
Lorsqu'elle n'est pas utilisée, la sonde d'ambiance simplifiée se met automatiquement en veille. Pour sortir de ce mode veille, appuyer sur le bouton  et patienter quelques secondes.

4.2. Changement du mode de fonctionnement



4.3. Modification de la consigne

4.3.1. Mode manuel



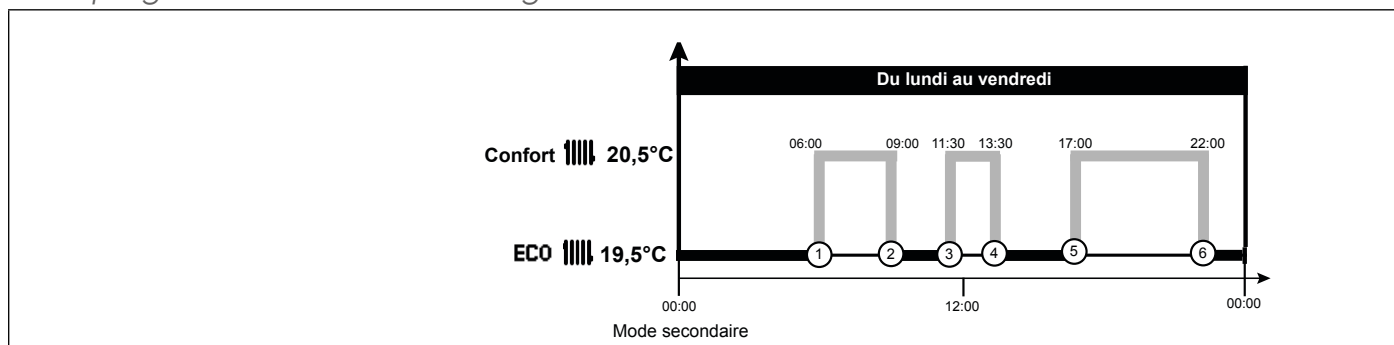
4.3.2. Mode programmation horaire

En programmation horaire de la sonde d'ambiance simplifiée, la consigne n'est pas modifiable. Seul le passage du mode ECO au mode Confort, ou inversement, est possible. Marche pour le mode Chauffage ou le mode Rafraîchissement.

À partir du mode Programmation horaire, utiliser les touches pour changer de mode.

Exemple

Votre programmation horaire est réglée comme suit :



Vous décidez de vous absenter à partir de 7h00 et de passer du mode Confort au mode ECO durant votre absence. Pour réaliser cette opération, procéder comme suit :

Mode programmation Confort (chauffage)

Mode programmation ECO (chauffage)

Note : ↑ Pour passer du mode ECO à confort

De la phase 1 à la phase 3 :

- Mode Confort de 6h00 à 7h00
- Mode ECO de 7h00 à 11h30

Température de consigne :

- Mode ECO : 19,5 °C
- Mode Confort : 20,5 °C

La programmation reprend automatiquement son cycle au prochain pas de la programmation horaire. Dans l'exemple ci-dessus, la programmation reprend son cycle à partir de 9h00.

5. NETTOYAGE ET ENTRETIEN

ATTENTION

Avant de nettoyer l'unité, arrêter l'unité et à débrancher l'alimentation.

Désactiver le disjoncteur électrique.

Un ventilateur fonctionne à grande vitesse dans le climatiseur et peut provoquer des blessures.

Quand il est utilisé de manière prolongée, le SHOGUN peut accumuler de la saleté : cela réduira ses performances.

Nous vous recommandons d'examiner régulièrement l'unité en plus du nettoyage et de l'entretien effectués. Pour plus d'informations, consulter le personnel de service agréé.

Si l'unité n'est pas activée pendant un mois ou plus, laisser sécher entièrement les parties intérieures de l'unité en la faisant fonctionner en mode ventilateur pendant une demi-journée.

NETTOYAGE DU FILTRE À AIR

Retirer la poussière des filtres à air en les aspirant ou en les lavant dans une solution d'eau et de détergent doux. Après le lavage, bien laisser sécher à l'abri de la lumière du soleil.

Si on laisse s'accumuler de la poussière sur le filtre à air, le flux d'air sera plus faible : l'efficacité est réduite et le bruit plus fort.

Nettoyer le filtre à air tous les six mois.

6. LOCALISATION DES ZONES

Numéro de la zone	Programmation hebdomadaire	Pièce correspondante
Zone 1		
Zone 2		
Zone 3		
Zone 4		
Zone 5		
Zone 6		
Zone 7		
Zone 8		

7. GARANTIE

Cet appareil est garanti deux ans à compter de la date d'achat contre tous défauts de fabrication. Dans ce cadre, ATLANTIC Climatisation et Ventilation assure l'échange ou la fourniture des pièces reconnues défectueuses après expertise par son service après-vente. En aucun cas la garantie ne peut couvrir les frais annexes, qu'il s'agisse de main d'œuvre, de déplacement ou d'indemnité de quelque nature qu'elle soit. La garantie ne couvre pas les dommages dus à une installation non conforme à la présente notice, une utilisation impropre ou une tentative de réparation par du personnel non qualifié. En cas de problème, merci de vous adresser à votre installateur ou, à défaut, à votre revendeur.

8. PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Traitement des appareils électriques ou électroniques en fin de vie (applicable dans les pays de l'Union européenne et les autres pays disposant de systèmes de collecte sélective).

Ce logo indique que ce produit ne doit pas être traité avec les déchets ménagers. Il doit être remis à un point de collecte approprié pour le recyclage des équipements électriques et électroniques. Pour toute information supplémentaire au sujet du recyclage de ce produit, vous pouvez contacter votre municipalité, votre déchetterie ou le magasin où vous avez acheté le produit.





WWW.ATLANTIC-CLIMATISATION-VENTILATION.FR

TEL. 04 72 45 11 00

Date de la mise en service :

Coordonnées de l'installateur ou service après-vente.